



La teigne

La teigne est une mycose cutanée fréquente chez les équidés, qui se transmet très rapidement dans un effectif, par contact direct entre animaux ou par le biais de matériel contaminé (harnachement, matériel de pansage...). Les spores sont très résistantes dans l'environnement, ce qui favorise la transmission. Des mesures hygiéniques de base sont donc indispensables pour prévenir cette maladie.

par [Isabelle BARRIER-BATTUT](#) - [Marie DELERUE](#) - | 01.10.2018 |



Niveau de technicité :



Quel est l'agent pathogène responsable de la teigne ?

Les **dermatophytes, champignons microscopiques**, sont les agents responsables de la **teigne** (aussi appelée **dermatophytose**) des équidés, notamment les genres *Microsporum* et *Trichophyton*. L'espèce la plus fréquemment rencontrée est *Trichophyton equinum*.

Les espèces affectant le plus souvent les équidés sont différentes de celles qui atteignent les autres animaux et les humains. La teigne du cheval n'est donc que rarement transmissible à l'Homme.

Ces champignons forment des **filaments** qui colonisent la peau et les follicules pileux. Ils produisent ensuite des **spores** de quelques micromètres de diamètre, qui représentent les éléments contagieux.

Comment la maladie se transmet-elle au cheval ?

Cette maladie contagieuse se transmet **via les spores** :

- **Par contact direct** d'un équidé avec un autre équidé infecté,
- **De manière indirecte** : via l'environnement, du matériel contaminé ou l'Homme.

Ces spores survivent très longtemps dans le milieu extérieur.

La contamination est favorisée par des lésions préalables de la peau (présence de poux, traumatismes liés au frottement du harnachement...).

Tous les chevaux peuvent être touchés mais les **jeunes chevaux** (< 2 ans) sont plus à risque de développer des signes cliniques. Les **chevaux confinés à l'intérieur en groupe** semblent également plus à risque. Les concours et autres rassemblements de jeunes chevaux sont propices à la transmission de la maladie.

Des cas de teigne peuvent se déclarer toute l'année mais sont plus fréquemment rencontrés en **automne** et en **hiver**.

Après une première infection, il est rare que les chevaux se ré-infectent une seconde fois, sauf si l'espèce de dermatophyte impliquée est différente.

Quels sont les signes cliniques de la teigne ?

Après une période d'incubation^[1] de 1 à 6 semaines, la teigne débute par de **petites élévations de la peau** de 2 à 5mm de diamètre ou des **poils dressés sur une zone circulaire** de 5 à 20mm de diamètre. Plus rarement, on observe une éruption cutanée généralisée pouvant ressembler à de l'urticaire. Ces lésions évoluent classiquement en **zones de dépilations rondes** avec des **squames grises**. Les signes cliniques sont cependant variables.

Ces lésions sont souvent multiples et localisées en regard de la **tête**, de l'**encolure** et du **thorax**.

Il n'y a généralement pas de démangeaisons associées, sauf en cas :

- D'association avec des parasites (exemple : poux),
- De surinfection bactérienne.

^[1] **période d'incubation** = délai entre la contamination et l'apparition des premiers symptômes d'une maladie

La teigne en images :



élévations des poils, dépilations



Comment diagnostiquer la maladie ?

Les signes cliniques ainsi que le caractère contagieux de la maladie permettent d'orienter le diagnostic. Cependant, la teigne est probablement une **maladie sur-diagnostiquée** et ne doit pas être confondue, notamment avec une infection bactérienne comme par exemple la dermatophilose. Pour un diagnostic de certitude, la **recherche des dermatophytes** peut s'effectuer à partir d'un **prélèvement de poils et de squames en périphérie des lésions**. Le **laboratoire** effectuera alors une **observation microscopique** et, si nécessaire, une **culture**.

Comment traiter un cheval atteint de la teigne ?

Sans traitement, la plupart des cas finissent par guérir, mais après plusieurs semaines voire mois, et la contamination de tout l'effectif est possible. Il est donc recommandé de **traiter dès l'apparition des premiers symptômes**, afin de limiter la propagation de la maladie.

Les **chevaux atteints** doivent être **isolés** et **leur matériel ne doit pas être utilisé pour d'autres chevaux**. De plus, il est préférable de **s'occuper de ces chevaux en dernier** ou de porter des gants lorsqu'on s'en occupe.

Un **traitement local par friction à l'éponge d'un produit antifongique** (notamment l'**énilconazole**) est le plus fréquemment utilisé. L'ensemble du corps doit être traité même si les lésions sont localisées. Plusieurs traitements sont nécessaires. Bien que les produits utilisés ne soient pas toxiques pour l'Homme, il est recommandé de **porter des gants** pour le traitement ou, tout au moins, de se laver les mains après traitement.

Un traitement par voie générale sous forme de **poudre orale à base de griséofulvine** peut également être utilisé.

Demandez conseil à votre vétérinaire.

Le **traitement de l'environnement** avec un **désinfectant** actif sur les spores (exemple : eau de javel) **et du matériel** (trempage dans la solution anti-fongique) est également indispensable.

Comment prévenir la maladie ?

Elle passe par l'application de **mesures d'hygiène strictes** :

- Utiliser un **matériel de pansage individualisé** pour chaque cheval, **de même pour les tapis de selle et couvertures**, qui doivent être lavés régulièrement avec des **produits fongicides**. Dans la mesure du possible, **individualiser également le harnachement** (licol, filet, sangle, harnais...). Ces recommandations sont d'autant plus valables lors de concours et autres rassemblements d'équidés.
- Lors de l'**introduction d'un nouveau cheval** dans une écurie, il est conseillé de respecter une **période de quarantaine**.

Ce qu'il faut retenir



La **teigne** est une **mycose fréquente et contagieuse** des équidés.

Elle est probablement **sur-diagnostiquée** : **toute lésion dermatologique ne doit pas amener à traiter le cheval avec un anti-fongique**. Un **examen clinique préalable par le vétérinaire** accompagné d'éventuels examens complémentaires est indispensable.

Les **mesures d'hygiène** jouent un rôle majeur pour **éviter l'introduction et la diffusion de la maladie** dans un effectif de chevaux.

En savoir plus sur nos auteurs

- **Isabelle BARRIER-BATTUT** Docteur vétérinaire - formatrice Ifce
- **Marie DELERUE** Docteur vétérinaire - ingénieur de développement Ifce

Bibliographie

- **SCOTT D.W.** et **MILLER W.H.**, 2011. Equine dermatology. *Elsevier*, 536 pages.



Pour retrouver ce document: www.equipedia.ifce.fr
Date d'édition: 19 11 2019

Ressources à télécharger



P
o
s
t
e
r

Halte à la teigne